



ORGANISATION INTERNATIONALE PLANET'ERE

c/o Association québécoise pour la promotion de l'éducation à l'environnement (AQPERE) –
Collège de Rosemont - 6400, 16^e Avenue Montréal, H1X 2S9 Québec –
Téléphone: 514-376-1065 - Télécopieur: 514-376-1905
Courriel : infoplanetere@crosemont.qc.ca

PLANÉT'ERE 4

ÉTAT DE LA SITUATION ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE L'ERE EN GUINÉE

Activité Préparatoire à Planèt'ERE 4
Forum Francophone International
De l'éducation Relative à l'environnement
Dans la Perspective du Développement Durable

Rapport
Présenté
par

Marcel SOW

JUIN 2010



1. Politiques et stratégies nationales

A l'instar des autres pays de la sous région ouest africaine, la Guinée connaît une dégradation accélérée de son environnement. Pour une gestion écologiquement viable de ses ressources naturelles, elle s'est dotée d'un Plan d'action national pour l'environnement (PNAE) qui se veut un outil de planification et de gestion de l'environnement. A partir des actions en cours à travers le pays et des résultats obtenus, le PNAE a recommandé un programme d'action dans le domaine de l'éducation et de la formation dont l'un des objectifs fondamentaux est de renforcer la recherche et l'expérimentation sur le contenu et les méthodes éducatives, ainsi que sur les stratégies d'organisation et de transmission des messages pour l'éducation et la formation relatives à l'environnement. Depuis l'an 2000, l'éducation relative à l'environnement est intégrée dans les programmes du second cycle de l'enseignement élémentaire et dans l'enseignement secondaire à travers des disciplines hôtes.

Dans le cadre du programme de coopération Guinée/UNFPA élaboré en 2003, des aspects d'éducation environnementale ont été intégrés dans le programme d'éducation en matière de Population, dans l'enseignement élémentaire. Pour pérenniser cette éducation et faire des élèves des citoyens capables de prendre des décisions responsables, les contenus ont été intégrés dans les programmes de français, calcul, sciences d'observation, géographie et éducation civique et morale.

On observera que le Département de l'éducation de Guinée, en collaboration avec des projets régionaux comme le *Programme Régional de Conservation de la Zone côtière et marine* (PRCM) et le programme *Appui à la Gestion Intégrée des Ressources Naturelles des Bassins du Niger et de la Haute Gambie* ont intégré des programmes d'éducation relative à l'environnement dans les écoles élémentaires riveraines des aires protégées concernées, respectivement en 2002 et en 2006.

Il convient de signaler que si le renforcement des capacités a connu des avancées, la pérennisation des stratégies dans les écoles a été souvent stoppée, faute de moyens financiers et d'insuffisance d'outils didactiques.

Au cours des prochaines années, il est prévu que ces programmes soient généralisés sur l'ensemble des classes avec l'appui de l'UNESCO, l'UNICEF et l'UNFPA.

2. Recherche et expérimentations

Initié par l'institut National de recherche et d'action pédagogique (INRAP) avec un appui financier de l'UNICEF, de la BAD et autres partenaires, le projet « *école propre-école verte* » a démarré en 1992. Il se veut un moyen de développer, chez les élèves, des compétences de gestion de l'environnement tout en mettant un accent sur la participation active des communautés locales aux activités de protection et de restauration de l'environnement.

Il touche 130 écoles (20 à Conakry et 110 en zone rurale) pour un effectif total de 780 enseignants, 46800 élèves dont 17320 filles et environ 10 000 jeunes déscolarisés (ou non scolarisés) et parents d'élèves. Expérimenté à l'école élémentaire, le projet repose sur une stratégie qui consiste à utiliser l'éducation relative à l'environnementale comme un ensemble de contenus et de méthodes à intégrer dans les disciplines (français, instruction civique, morale, géographie, histoire, calcul, sciences d'observation et travaux dirigés) officielles en vigueur appelées disciplines d'accueil. La formation des élèves porte sur l'hygiène, l'assainissement, les déchets solides et liquides, les maladies diarrhéiques et parasitaires, la déforestation, les feux de brousse et autres. Les élèves apprennent également des pratiques d'Information éducation communication (IEC) afin de mieux sensibiliser les parents d'élèves et les amis de l'école (APEAE) sur les pratiques élémentaires de protection de l'environnement. Ils sont aussi initiés à la préparation du compost à partir des matières biodégradables retrouvées dans l'enceinte de l'école. Les élèves du cours moyen (5e et 6e années) et ceux du cours élémentaire (3e et 4e années)



jouent un rôle moteur dans l'animation des *clubs écologiques* en sensibilisant les jeunes non scolarisés ou déscolarisés et des communautés. Ils veillent à l'assainissement des classes, de la cour et des latrines, créent et entretiennent des espaces verts, plantent des arbres et parfois entretiennent des jardins potagers. Avec les jeunes du village, ils construisent des foyers améliorés pour la réduction de l'utilisation du bois de chauffe ou exploitent une aire protégée empruntée à la communauté. Les élèves du cours préparatoire (1ère et 2e années) suivent leurs aînés dans l'exécution du plan d'action de l'école avec des activités adaptées à leur âge.

D'autres activités non moins importantes sont réalisées dans le cadre du projet. Il s'agit notamment du théâtre scolaire, la projection de films, la réalisation d'émissions de radio ou de télévision et l'édition d'un bulletin d'information alimenté par des textes, bandes dessinées, jeux et loisirs.

Aujourd'hui, ce projet a enregistré des résultats probants. Plusieurs actions démonstratives d'assainissement et de restauration de l'environnement effectuées par l'école sont en train d'être répliquées par les populations dans les habitations, les jardins, les quartiers ou les villages. En dépit de ces acquis, quelques contraintes sont rencontrées par le projet. Il s'agit notamment de l'adhésion du personnel et des pouvoirs publics au programme, de l'insuffisance des ressources humaines et de la faiblesse du financement.

Dans le court terme, il est envisagé l'extension des activités de sensibilisation et de formation à toutes les écoles du pays et dans le moyen terme, la redynamisation du centre de recherche et de de formation à l'éducation environnementale et au développement durable.

En 2000, sur financement de l'ACDI, le centre d'étude et recherche en environnement a réalisé une recherche visant à explorer le rôle des structures traditionnelles guinéennes dans la conservation et la valorisation de la biodiversité, notamment au niveau du parc national Niger. L'échantillon était essentiellement composé des communautés riveraines du parc avec lesquelles des entrevues semi-dirigées ont été réalisées. Cette recherche a situé l'importance des lieux sacrés et de la législation traditionnelle en matière de gestion des ressources naturelles. Elle a également identifié les principales menaces qui pèsent actuellement sur ces pratiques culturelles. Enfin, elle a souligné la nécessité de valoriser les pratiques culturelles de nos communautés dans le cadre d'une gestion intégrée et durable des ressources naturelles.

Cette recherche a, entre autres, recommandé le renforcement des pratiques culturelles dans la gestion de la biodiversité, la responsabilisation des populations locales dans cette gestion, la promotion de la médecine traditionnelle et l'érection des lieux sacrés en patrimoine biologique national.

Dans le court terme, il prévu la réalisation d'un projet d'éducation environnementale qui couvrira 25 écoles primaires (Niveau CM1 et CM2) de la zone côtière (Conakry, Coyah, Dubreka). Elle doit concerner 60 enseignants et encadreurs pédagogiques, 2 500 élèves et 100 jeunes déscolarisés ou non scolarisés et parents d'élèves.

3. Programmes éducatifs

Le Ministère de l'Enseignement Pré-universitaire et de l'Education Civique, à travers l'Institut National de Recherche et d'action pédagogique (INRAP), a introduit un programme d'éducation environnementale dans toutes les écoles primaires du pays. La démarche s'appuie essentiellement sur l'introduction des notions dans les disciplines hôtes. Une étude diagnostique a révélé que dans les programmes d'enseignement dispensés au primaire, les thèmes de l'environnement sont touchés mais non enseignés d'une manière adéquate. Même si des travaux dirigés (classes promenades) sont prévus, le programme scolaire leurs attribue seulement 1, 5 voire 2 heures par semaine entre la première et la sixième année. Les quelques rares outils pédagogiques innovateurs ou traitant d'environnement sont rarement utilisés parce que les maîtres n'ont pas reçu la formation correspondante.



Avec l'appui de l'Union Européenne, un programme d'éducation relative à l'environnement est fonctionnel dans toutes les écoles riveraines des projets de gestion concertée des ressources naturelles (AGIR) depuis l'an 2000. Ce programme est destiné aux élèves des classes de 5^{ème} et 6^{ème} années dont la moyenne d'âge varie de 11 à 14 ans. Ces enfants, par leur contexte social qui les associe à toutes les activités de la famille, par leur vie dans ou à côté du Parc Badiar, ont nécessairement des pré-requis, soit positifs, soit négatifs, tirés des problèmes de leur environnement spécifique. Cette démarche amène les élèves à:

- Découvrir la richesse de la nature et les avantages qu'elle offre à l'homme ;
- Mieux cerner l'importance et l'utilité des arbres, à apprécier la diversité des essences forestières, à aimer et à respecter la nature à travers les classes promenades dans les *forêts témoins* ;
- Découvrir et à prendre conscience des menaces qui pèsent sur l'environnement et la vie des populations si les ressources sont mal gérées ;
- Comprendre la vie dans le parc ;
- Éprouver le besoin de conserver, de restaurer ce patrimoine désormais classé comme un bien de l'humanité ;

Dans les écoles pilotes, l'accent est mis sur l'enseignement occasionnel et la découverte active de l'environnement. Des classes promenades et d'autres activités pratiques permettent aux enfants de toucher, sentir et observer l'environnement. Cet enseignement est exploité pédagogiquement au travers de la pédagogie par projet. Les sorties de terrain sont focalisées sur trois thématiques majeures : la gestion de la nature, la protection des cours d'eau et l'utilité des plantes. Le matériel d'étude est constitué des *plantations scolaires* (ayant une superficie de 2 ha pour les écoles à cycle complet et 1 ha pour les écoles de 3 classes) et *pépinières scolaires* (un demi ha pour les écoles à cycle complet et les écoles de trois classes) réalisées par les clubs écologiques scolaires. Les essences objets de l'étude sont constituées de plantes ornementales, plantes exotiques et d'espèces à croissance rapide. Dans les différents sites choisis pour l'expérimentation, sont réalisés des *sentiers botaniques* dans lesquels, les élèves peuvent localiser à travers des étiquettes (nom scientifique, nom local et utilité) les différentes espèces végétales.

4. Outils et matériel éducatifs

Quelques outils et matériels pédagogiques sont utilisés dans les écoles riveraines du programme AGIR. Il s'agit notamment des livres de lecture « *la grande découverte* »¹ et « *royaume des richesses* ». L'objectif visé par ces livres est l'initiation de l'enfant aux concepts préliminaires de la protection de la conservation et de la gestion concertée des ressources naturelles. Ils sont aujourd'hui utilisés dans tous les établissements des zones d'intervention du programme et ont permis d'intensifier les plantations scolaires au niveau des parents et des enfants non scolarisés.

Pour appuyer l'ensemble des activités d'éducation environnementale dans les écoles, le projet a initié un bulletin intitulé « école propre – école verte » entièrement réalisé par les élèves et pour les élèves. Cet outil qui sert de moyen de communication entre les élèves d'une part et leurs collègues déscolarisés ou leurs parents d'autre part, est tiré en 25000 exemplaires. Ce tirage couvre à peu près la moitié de l'effectif des élèves des écoles expérimentales. Les différentes rubriques traitées dans le bulletin sont en relation avec le vécu quotidien des élèves, des parents d'élèves, des maîtres et des collectivités en général. L'acteur principal et animateur de ce bulletin est un chimpanzé appelé « Boubou » par les enfants, suite à un concours. Boubou communique avec les élèves à travers une rubrique intitulée « Courrier de Boubou ». Boubou envoie des messages aux élèves sur tout ce qu'il juge utile pour l'amélioration de l'environnement de l'école ou de la localité. De ce fait, il constate l'état de

¹ Ces dessins sont faits par les élèves des écoles implantées dans les zones du projet. Ils sont repris et améliorés par les artistes locaux. Notons que ce livre est accompagné d'un guide du maître.



dégradation de l'espace scolaire ou des quartiers et demande aux élèves de faire un effort pour améliorer l'environnement où ils vivent. En dehors du bulletin, il y a la boîte à images qui est un outil efficace utilisé par les enseignants et les clubs écologiques pour la sensibilisation des élèves, des parents d'élèves et des communautés sur les problèmes liés à l'hygiène, à l'assainissement, à la gestion de l'eau et des ordures ménagères. A partir des images qui traduisent l'environnement de l'apprenant, les animateurs parviennent à concilier les connaissances théoriques de la classe avec le vécu quotidien de l'enfant ou de l'adulte. L'utilisation de la boîte à images a permis d'améliorer les comportements des apprenants sur des aspects tels que: le gaspillage de l'eau à l'école, la malpropreté des classes, de la cour et des latrines. Actuellement, les clubs écologiques organisent des campagnes de sensibilisation pour les femmes vendeuses d'aliments à l'école et favorisent leur organisation en groupements écologiques. Ils procèdent également à l'assainissement des écoles. Enfin, L'initiation dans les écoles expérimentales des activités culturelles comme le théâtre environnemental, a permis de favoriser une forte adhésion des élèves au programme. Au niveau de chaque école, un maître a été délégué pour développer le théâtre dont l'objectif est d'informer et de sensibiliser les élèves, les parents d'élèves, les autorités locales et le grand public sur les problèmes de l'environnement. Dans chaque école, les clubs écologiques constitués de filles et de garçons organisent des séances de représentation théâtrale sur des thèmes qui concernent directement la vie des communautés à savoir les problèmes d'hygiène et d'assainissement, les maladies (choléra, fièvre typhoïde, diarrhées, parasitoses), la protection des arbres et la gestion des ordures ménagères.

D'autres outils comme la radio sont notamment utilisés comme moyens de sensibilisation du grand public. C'est notamment le recours aux radios rurales qui permet la production des émissions destinées aux populations riveraines des parcs nationaux. Divers thèmes sont abordés à la faveur de ces sensibilisations, comme la lutte contre la déforestation, la promotion des forêts villageoises et communautaires, la gestion concertée et la lutte contre le braconnage, les liens entre la religion et la protection de l'environnement, le rôle des galeries forestières et la nécessité de leur conservation. Il faut également signaler que la vidéo-animation est également utilisée par certaines associations communautaires pour sensibiliser le public. Par exemple, grâce à l'intervention de la radio, l'impact négatif de la pression humaine sur les ressources naturelles dans certaines zones a beaucoup diminué. Les pluies deviennent de plus en plus régulières et abondantes dans la région. La campagne agricole commence un peu plus tôt. L'exportation frauduleuse du bois est systématiquement éliminée grâce à la vigilance des comités de surveillance.

5. Formation initiale et continue

Un programme de formation initiale existe aux écoles normales d'instituteurs (ENI) où au cours d'une formation de trois ans, les élèves-maîtres apprennent des notions d'éducation environnementale qu'ils pourront plus tard appliquer dans l'exercice de leur métier d'enseignant.

Un centre de formation à l'environnement et au développement (CEED), placé sous la tutelle du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, assure la formation initiale des ingénieurs agronomes et professeurs d'histoire, de biologie de géographie du secondaire d'une part, et la formation continue des professeurs d'école normale et des conseillers pédagogiques maître-formateurs d'autre part. En outre, il conçoit des programmes de formation adaptés pour le personnel et les cadres de l'éducation nationale, les agents et animateurs des projets de développement, des ONG et autres partenaires. Sa démarche repose sur l'initiation des recherche-action en éducation environnementale dans les différents écosystèmes guinéens, à l'effet de sélectionner les contenus théoriques et pratiques d'une formation des enseignants et de leurs publics-cibles dans la perspective d'une généralisation des méthodes et contenus de l'éducation environnementale dans le pays.

En matière de formation continue, il faut signaler que dans le cadre du projet *école-propre, école verte*, un programme de formation de l'encadrement pédagogique a été mis en place. Ce programme aide à maîtriser les concepts fondamentaux pour appréhender efficacement les problèmes de l'environnement, obtenir les outils didactiques et méthodologiques pour mieux gérer les inter-relations École-



environnement. Le contenu des formations est axé sur les problèmes de l'environnement en Guinée, avec un accent sur la problématique locale (par zone) et la pédagogie appropriée à une éducation à l'environnement dans la perspective du couple éducation-développement. Cette formation dite théorique est suivie de visites de terrain (visites de quartiers, de forêts ou de cours d'eau menacés) pour permettre aux conseillers formateurs de mieux intégrer les capacités théoriques acquises et de mieux cerner le rôle que l'école est appelée à jouer dans le processus éducation-développement.

Enfin, il faut signaler que les enseignants des zones périphériques des programmes de gestion des ressources naturelles du pays reçoivent des formations périodiques sur l'utilisation des outils pédagogiques (royaume des richesses, Grande découverte²) et à l'introduction de l'éducation environnementale (familiarisation aux techniques d'intégration) dans les activités d'enseignement apprentissage.

6. Rôle des organismes non gouvernementaux

En Guinée, des organisations non gouvernementales interviennent dans les activités d'éducation environnementale. Il s'agit de :

GUINÉE-ÉCOLOGIE

C'est une ONG qui accumule beaucoup d'expériences en matière d'ERE. Elle participe à la sensibilisation des populations des îles à la protection et la conservation des espèces de tortues de mer et au développement de la pêche artisanale améliorée. Elle collabore avec les institutions (INRAP, DNE³, DNEF⁴) et les projets de développement (aménagement intégré des bassins versants, projets agricoles...) pour la prise en compte de l'environnement dans les projets de développement et au développement de l'ERE.

PREM⁵

L'ONG Partenariat Recherche Environnement Médias (PREM) envisage la production d'un manuel pour soutenir la sensibilisation des élèves dans le cadre de l'éducation à l'environnement et au développement dans le cadre de la gestion des ressources naturelles d'un projet côtier. L'objectif de ce projet qui couvre 25 écoles élémentaires est d'amener les élèves à jouer un rôle actif en matière d'hygiène, d'assainissement du milieu et de protection de l'environnement, et d'amener les parents et la communauté toute entière à participer avec les élèves aux activités de protection et de restauration de l'environnement.

7. Accès et gestion de l'information

Dans les zones d'intervention des projets d'éducation environnementale, des échanges d'informations se font à travers:

- des visites inter-états organisées pour les paysans dans le dessein de découvrir d'autres lieux, d'autres expériences pour une meilleure prise en compte de la problématique environnementale. Le programme a organisé des voyages de paysans au Mali et au Sénégal. Les documentaires vidéo produits sur ces voyages ont été projetés dans les villages et commentés par les participants.

² Cet ouvrage a pour but d'initier l'enfant aux concepts préliminaires de la protection, de la conservation et de la gestion concertée des ressources naturelles. Il est aujourd'hui utilisé dans toutes les écoles se trouvant dans les zones d'intervention du programme AGIR.

³ Direction Nationale de l'Environnement

⁴ Direction Nationale des Eaux et Forêts

⁵ Partenariat recherche environnement médias.



- L'émission « protégeons notre environnement » qui diffuse à l'attention du grand public des messages d'ERE relatifs aux préoccupations nationales et aux conventions en matière d'environnement. Ces messages sont conçus par des experts nationaux et par des experts internationaux en mission ou en poste en Guinée.
- La diffusion, par la radio et la télévision, de productions de troupes artistiques et culturelles porteuses de messages en ERE.
- La projection de films en ERE à la télévision provenant des échanges inter-médias

6. 8. Coopération nationale, régionale et internationale

Des partenaires financiers tels que la Banque africaine de développement, la KFW allemande, l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale collaborent avec le projet dans le cadre du *projet école propre-école verte*.

La Guinée coopère avec de nombreux organismes de développement régionaux et internationaux. De plus en plus, les programmes d'aide au développement prennent en compte la dimension ERE.

- L'ACCT apporte son concours à la création des Centres de Lecture et d'Animation Culturelles dans une vingtaine de communes rurales de développement de Guinée.
- L'UNICEF contribue à la mise en œuvre des projets d'ERE axés sur l'assainissement dans les écoles et quartiers urbains.
- L'ACDI est activement impliquée dans la formation des cadres en sciences de l'environnement.

La Guinée participe aux activités du programme Régional d'Éducation à l'Environnement Marin et Côtier (PREE) qui regroupe 9 pays. Ce programme se fixe pour objectifs de placer les structures nationales et les organisations locales d'éducation et d'animation communautaire, en bonne position pour transmettre aux jeunes générations les éléments de la compréhension des enjeux liés à la conservation des patrimoines de la zone côtière ouest africaine. Ce programme a mis en place depuis 2006 un réseau d'éducateurs et d'acteurs compétents qui participe au développement et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale d'éducation et de communication environnementale pour la conservation de la zone côtière et marine en Afrique de l'Ouest. Ce réseau a capitalisé sur les bonnes pratiques et les expériences novatrices en matière de conservation des patrimoines naturels et culturels littoraux qui influencent le comportement des communautés littorales. De même, il appuie l'intégration des valeurs bioécologiques et socioculturelles des zones côtières et marines, les risques associés à leur dégradation et les recommandations pour leur gestion durable dans les politiques nationales des pays concernés.